Comptable-taxateur notarial

Financement

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

INFN PARIS Catherine OGIER 05.49.49.42.55 poitiers@infn-notaires.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection:

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Cette formation est ouverte aux personnes titulaires d'un BTS métiers du notariat, d'un BTS comptabilité et/ou gestion mais également aux personnes en reconversion professionnelle. Pour ces dernières, un entretien est organisé afin de s'assurer de la corrélation entre le parcours scolaire/universitaire, l'expérience professionnelle et le suivi de la formation.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Cette formation a pour objectif une entrée rapide dans la vie active et de répondre aux besoins de la profession notariale. C'est une formation essentiellement pratique, diplômante, s'organisant sur un peu plus de 8 mois avec un programme spécifique à l'INFN et un stage d'application en office notarial.

Contenu et modalités d'organisation

La préparation au diplôme de comptable-taxateur comprend environ 500 heures d'enseignement sur la gestion des actes notariés, la taxe des actes courants et complexes, la gestion de la comptabilité de l'entreprise ou du groupement notarial, la gestion sociale de l'entreprise ou du groupement notarial. La formation débute mi-septembre pour se terminer en juin de l'année suivante avec les épreuves de l'examen final. Les cours sont dispensés par des professionnels – notaires, collaborateurs, comptables-taxateurs, experts-comptables – et des universitaires. Les cours ont lieu, en présentiel, du mardi au vendredi selon un planning établi par l'INFN – site de Poitiers. ? Les enseignements Module juridique – généralités et fondamentaux - 144 H ? droit de la famille (régimes matrimoniaux, libéralités, successions) ? droit immobilier (vente immobilière, négociation, baux) ? droit de l'entreprise (bail commercial, fonds de commerce, différentes formes de sociétés) ? fiscalité Déontologie/profession – 30 H Comptabilité et taxe – 306 H ? gestion des actes notariés ? taxe des actes courants et complexes ? gestion de la comptabilité de l'entreprise ou du groupement notarial ? gestion sociale de l'entreprise ou du groupement notarial ? gestion sociale de l'entreprise ou du groupement notarial ? Moyens pédagogiques • Exposés suivis d'échanges • Étude de cas pratiques • Supports de cours • accès en ligne aux logiciels professionnels ? Le stage • 1 semaine « découverte du métier » - novembre • 2 mois, non rémunéré, dans une étude au sein du service comptable – période : février/mars

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné
Commentaires sur la parcours personnalisable Cours du mardi au vendredi

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Après la formation, le candidat pourra intégrer le service comptabilité d'un office notarial. Selon la taille de la structure notariale, les postes possibles sont : aide comptable /assistant taxe / comptable / taxateur / comptable et taxateur / directeur financier. Des postes sont aussi possibles auprès des organismes et instances du notariat ainsi qu'auprès des partenaires proche du notariat

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00322022	du 20/09/2022 au 30/06/2023	Chasseneuil- du-Poitou (86)	INFN PARIS		Non éligible	FPC
00350263	du 19/09/2023 au 28/06/2024	Chasseneuil- du-Poitou (86)	INFN PARIS		Non éligible	FPC
00462708	du 18/09/2024 au 27/06/2025	Chasseneuil- du-Poitou (86)	INFN PARIS		Non éligible	FPC
00622147	du 17/09/2025 au 26/06/2026	Chasseneuil- du-Poitou (86)	INFN PARIS		Non éligible	FPC